

Annonces Légales

JOURNAL HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES
OFFICIELLES ET JUDICIAIRES DANS LE GARD
ET DANS TOUTE LA FRANCE GRÂCE À NOS CORRESPONDANTS

Les annonces sont prises jusqu'au jeudi 17 heures pour parution le samedi.
Nous nous chargeons gratuitement de la parution de vos annonces dans les autres départements et de la demande d'insertion au BODACC.

NOUS CONTACTER :

Tél. 04 66 56 69 56 - cevennesmagazine@gmail.com
Site : www.cevennesmagazine.fr
31 Ch. de la Plaine de Larnac - 30560 SAINT-HILAIRE DE BRETHMAS

Arrêté préfectoral N° 30-2025-12-31-00001 pour année 2026

Tarif au caractère, espaces inclus : 0,189 € HT - Constitutions (sauf GAEC, GIE, AARPI...), dissolutions & clôtures, mouvements de dirigeants et/ou d'associés, modifications de la durée, de l'objet, du capital social, de la dénomination, de la forme juridique, commissaires aux comptes, transfert de siège social, changement nom patronymique sont facturées au forfait.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2026RJ0410

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 06/10/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de :

SARL MAISON ROUSSEL

Société à responsabilité limitée au capital de 10000 Euros, 2 chemin de la Digue 30500 SAINT-AMBROIX
518 431 564 RCS Nîmes
Liquidateur judiciaire : SELARL SBCMJ en la personne de Maître Alexandre BANC 22 rue Taisson 30100 ALES
Juge-commissaire : Monsieur MARIN Esteban
Juge-commissaire suppléant : Monsieur ARTZ Olivier

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2026RJ0534

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 06/10/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire immédiate sur résolution de plan à l'égard de :

La société PAITA FRERES

Société à responsabilité limitée au capital de 50000 Euros, 327 BIS chemin du Stade 30140 BAGARD
Electricité, chauffage, plomberie, climatisation, alarmes, automatismes
349 757 328 RCS Nîmes
Liquidateur judiciaire : SELARL BLEU SUD représentée par Maître JULIA Anita 8 avenue Feuchères 30000 NIMES
Juge-commissaire : Madame TIBERINO-CHAMP Martine
Juge-commissaire suppléant : Monsieur ARTZ Olivier
Date de cessation des paiements : 31/07/2026

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code du commerce.

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2026RJ0533

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 06/10/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire immédiate sur résolution du plan de sauvegarde à l'égard de :

La société PANA

Société à responsabilité limitée au capital de 10000 Euros, 327 BIS chemin du Stade 30140 BAGARD
La prise de participations par achat, souscription ou apport de titres.
847 682 044 RCS Nîmes
Liquidateur judiciaire : SELARL BLEU SUD représentée par Maître JULIA Anita 8 avenue Feuchères 30000 NIMES
Juge-commissaire : Madame DENO-JEAN Carole
Juge-commissaire suppléant : Madame CALMELS Cécile
Date de cessation des paiements : 31/07/2026

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code du commerce.

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2026RJ0514

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 07/10/2026 ouvrant une procédure de redressement judiciaire uniquement sur le patrimoine professionnel de Monsieur MAKHLOUF Tamim dans l'affaire :

Monsieur MAKHLOUF Tamim

place Jean Jaurès 30110 LA GRAND-COMBE
Snack en sédentaire et ambulancier, et la vente ambulante de confection, cosmétiques, chaussures (import et export).
482 089 174 RCS Nîmes
Mandataire judiciaire : SELARLU SPAGNOLO STEPHAN 285 rue Gilles Roberval Parc Kennedy Bâtiment C1-Cs 52030 30915 NIMES.
Juge-commissaire : Madame TIBERINO-CHAMP Martine
Juge-commissaire suppléant : Monsieur ARTZ Olivier

Etablissements dans le ressort :

10 rue du 14 Juillet 30100 ALES
22 avenue Carnot 30100 ALES

Date de cessation des paiements : 07/04/2025

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code du commerce.

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2026RJ0180

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 07/10/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de :

Madame LAURENT Amandine Christelle

Activité : commerce de détail : concept store sur le thème des objets de décoration et design
Anciennement : 10 rue d'Avéjan 30100 ALES
839 686 482 RCS Nîmes.

Le Greffier
SELAS VIDAL

CONSTITUTIONS

Statuts en date du 12/10/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SAS SDS ALTEA**
Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : la commercialisation et la vente de chalets, maisons modulaires et chalets pliables ; importation et exportation de chalets, maisons modulaires, matériaux, équipements et produits liés à l'habitat ; l'achat et la revente de tous matériaux, équipements, mobiliers et accessoires destinés à l'habitat et à l'aménagement extérieur ; la commercialisation de tous produits et services accessoires ou complémentaires à ces activités ; l'organisation, la coordination, et, le cas échéant, la réalisation d'opérations d'installation, de montage, de pose, d'aménagement, et de mise en service ; les prestations de service après-vente, d'entretien et de

maintenances ; l'activité d'intermédiaire, d'apporteur d'affaires et de mise en relation commerciale dans les domaines précités ; la vente de tous produits et services accessoires ou complémentaires à cette activité (aménagement, installation, pose, service après-vente)
Siège social : 39 Rue du Moulin, 30500 ALLEGRE-LES-FUMADES
Capital : 100 €

Durée : 99 ans
Président : Damien DEVEZE, 876 Chemin de l'Alzon, 30380 SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

Directeur Général : CARTULAT Sandra, 5 Avenue du Centenaire Pechiney, 30340 SALINDRES

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés, dans les conditions prévues par les statuts. Immatriculation au greffe de Nîmes

Rectificatif - Dans parution N° 2409 du 12/09/2026, concernant la constitution **SARL LUKASZEWSKI**, la mention « et toutes activités connexes » dans l'objet, n'avait pas lieu d'être.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société en date du 7 octobre 2026 présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **S.C.I. T.M.T.**
Forme : Société civile immobilière
Capital : 1.000 €
Siège social : 39 chemin du Serre Blanc 30560 ST-HILAIRE-DE-BRETHMAS
Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur, la location de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle a la propriété, que ce soit par acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Gérance : M. Tony TRENQUIER, demeurant à 667 route de Nîmes, 30100 ALES
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de NIMES

COLLIN FAMILY
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social :
Chemin de Puech Souleiroul,
30140 ANDUZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ANDUZE du 07/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : COLLIN FAMILY

Siège social : Chemin de Puech Souleiroul, 30140 ANDUZE

Objet : La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; l'animation du groupe ainsi constitué, comprenant la participation active à la conduite de sa politique et au contrôle des filiales ; la fourniture, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ; la gestion de la trésorerie des sociétés du groupe ; l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; la location de tous biens mobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 100 euros, constitué d'apports en numéraire

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire choisi parmi les actionnaires, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Toute cession d'actions, à titre gratuit ou onéreux, y compris entre actionnaires, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.

Président : Monsieur COLLIN Calvino né le 28/09/2007 à ALES (30100) (FRANCE), de nationalité Française, demeurant 6 Plan De Brie, 30140 ANDUZE

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES

POUR AVIS,

le Président.

STATUTS en date du 13/10/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : L'OLYMPÉ

Objet social : Location meublée

Siège social : 73 Chemin de la Croix, 30380 SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Co-gérant, Jonathan NICOLAS et, Mathilde MONJON, 73 chemin de la croix, 30380 SAINT-CHRISTOL-LES-ALES

Immatriculation au greffe de NIMES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CEZ'AFFAIRES

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : Cévenord - 302 rue du docteur Paul Vermale, 30160 BESSEGES

Objet social : - La négoce et la distribution d'articles d'art de la table, loisir, linge de maison, décoration, petit électroménager, petit meuble, cadeau, produit d'hygiène et de beauté, bricolage

et jardinage, papeterie, librairie, CD, jeux vidéo, article farce et attrape, jouet, prêt à porter, produit alimentaire (sauf activité réglementées) et généralement tous articles se rapportant à l'aménagement et l'entretien de la maison ;

- Les services de communication, de création de site internet, de gestion des réseaux sociaux, référencement seo et sea, de création d'espace et d'encarts publicitaire

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros

Président : M. Hervé FISELLE, demeurant à 302 rue du docteur Paul Vermale, 30160 BESSEGES

Admission aux assemblées et droit de vote : Aucune disposition particulière

Transmission des actions : Agrément des associés en cas de cession aux tiers

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de NIMES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/10/2026 a été constituée une société.

Dénomination : JOCAR

Forme : SCI

Capital : 1000 €

Siège : 12 Rue Taisson 30100 ALÈS

Objet : Acquisition, location, vente exceptionnelle, propriété, gestion, administration, mise en valeur de tous biens et droits immobiliers lui appartenant sous réserve du caractère civil de la société. Durée : 99 ans.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, Clause d'agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés,

Gérants : - Monsieur CEYSSAT Joris né le 16/04/1991 à Nîmes (30000) (France), de nationalité Française, pacsé, demeurant 564 Chemin de Serre Courry 30580 BROUZET-LES-ALÈS

- Monsieur CARDINI Alexis né le 14/11/1995 à Arles (13200) (France), de nationalité Française, marié, Demeurant 44 Avenue Frédéric Joliot Curie 30100 ALÈS

Immatriculation Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société en date du 9 octobre 2026 présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

S.C.I. CHAMPETIER

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1.000 €

Siège social : 1468B Chemin de St Etienne à Larnac - 30100 ALES

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur, la location de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle a la propriété, que ce soit par acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérance : M. Gaël CHAMPETIER, demeurant à 8 rue Paul Cézanne - 30100 ALES

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de NIMES

Isabelle SAINT MARTIN
NICOLAUD
Emmanuel GUY
Notaires Associés
13, rue Pasteur - 30100 ALES

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Isabelle SAINT MARTIN-NICOLAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Isabelle SAINT MARTIN-NICOLAUD, Emmanuel GUY », titulaire d'un Office Notarial à ALES, 13 rue Pasteur, le 14 octobre 2026, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LC CARRELAGES

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : NIMES (30900), 474 chemin des Charmettes

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Objet social : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : Toutes activités liées aux revêtements de biens immobiliers, sols et murs, achat, vente, distribution, pose, rénovation, entretien, fabrication, conseil et assistance, distribution de tous produits annexes ou complémentaires. Et plus généralement toutes opération artisanales, commerciales, industrielles ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ainsi que tous objets similaires, complémentaires ou connexes et notamment, création de tout fonds de commerce de nature à favoriser son extension ou son développement, par la participation par tous moyens, achat, apports, fusion.

Capital social : Mille Euros (1 000,00 EUR) formé d'apports en numéraire divisé en Cent (100) parts sociales de Dix Euros (10,00 €) chacune.

Cessions de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit à quelque personne que ce soit, y compris à un associé, au conjoint ou à un ascendant ou un descendant d'un associé ou au cocontractant d'un associé pacsé, qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés, cette majorité représentant elle-même au moins la moitié (1/2) des parts sociales.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier se termine le 31 décembre de chaque année.

Gérant : Monsieur Laurent CHOLVY, né à ALES (30100) le 26 mai 1973.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NIMES

POUR AVIS

Le notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée établi à Nîmes en date du 06.10.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

unipersonnelle,

Dénomination : SUPERPILS MEDIA

Siège : 289 Rue Claude Nicolas Ledoux, 30900 NÎMES,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 1 000 euros,

Objet : La création, la production, la réalisation, l'édition et la diffusion de contenus numériques, audiovisuels, photographiques, graphiques, rédactionnels et multimédias, notamment destinés aux réseaux sociaux, plateformes numériques, sites internet et tout

autre support de communication ; La conception et la réalisation de contenus de communication, de divertissement, d'information, de promotion et de publicité ; La création et l'exploitation de contenus et supports digitaux, ainsi que l'animation et la gestion de communautés sur les réseaux sociaux et plateformes numériques ; La réalisation de prestations de communication, de conseil, de stratégie éditoriale et de stratégie digitale ; La réalisation de prestations de création de contenu pour le compte de particuliers, entreprises, marques, associations ou autres organismes ; La conclusion de partenariats, collaborations, opérations de sponsoring, de placement de produits et, plus généralement, toutes opérations de monétisation liées aux contenus créés ou exploités par la Société ; L'exploitation, la commercialisation, la concession et la cession de tous droits attachés aux contenus, créations, marques, noms, images et œuvres réalisés ou exploités par la Société, dans le respect des dispositions légales applicables.

Présidente : Madame Cécilia BAUDRY, domiciliée professionnellement au 289 Rue Claude Nicolas Ledoux, 30900 NÎMES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NÎMES.

POUR AVIS,

la Présidente

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS DE LIBERAL

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 21 septembre 2026 à Les Angles, enregistré le 24 septembre 2026 au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de Nîmes (dossier 2026 00050854 / référence 3004P01 2026 A 02339).

La société **AFGC, SARL**, sise 1280 Avenue de La 2^{ème} Division Blindée à LES ANGLÉS (30133), au capital de 22000 €, immatriculée au greffe de Nîmes sous le numéro 478 343 171,

A cédé à la société **ACR COMPTABILITÉ, SAS** au capital de 1 000 euros, sise 1280 Avenue de La 2^{ème} Division Blindée à LES ANGLÉS (30133), au capital de 1000 € immatriculée au greffe de Nîmes sous le numéro 103 514 782,

moyennant le prix de 426 224,00 euros son fonds libéral dédié à l'exercice de la profession d'expert-comptable et exploité 1280 Avenue de La 2^{ème} Division Blindée à LES ANGLÉS (30133) et 2 Avenue Louis Pasteur Bollène 84500 BOLLENE, avec une entrée en jouissance au 1^{er} septembre 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu.

Pour vous abonner,
scannez le QR Code



MODIFICATIONS DIVERSES



PLMC AVOCATS

442 Rue Goerges Besse

Immeuble Innovation 3

30000 NIMES

Tel 04 66 04 94 40

mail : 242@plmc-avocats.com

SCI SIXTE

SCI au capital de 193.100 €

Siège Social : 603 Avenue du

Docteur Fleming

30000 NÎMES

RCS : 539 071 456 - NÎMES

Par acte SSP en date du 08.10.2026, la

société a accepté la résolution suivante :

- Changement de gérant

Anciens gérants : M^{me} Josiane UGO et

M. Denis UGO

Nouveau gérant : Thibaut CHAY - Né le

21.02.1984 à Grenoble - 135 rue Jean

Jallatte - Les Cottages de Vacquerolles -

30900 NIMES

Mention RCS : NÎMES.

Suivant Modifications - Transfert de
siège social en date du 18/04/2026, il a
été décidé de transférer le siège social
de la **SCI BURDO ET FILS** Capital :
200000 €, Siège social : 31 chemin de
l'Olm, 30100 ALÈS, RCS Greffe du Tri-
bunal de Commerce de Nîmes N° 914
739 255, à : 1023 chemin de Bruèges,
Villa 33 30100 ALÈS et ce à compter du
01/01/2026. Les statuts seront modifiés
en conséquence.

Mention RCS de Greffe du Tribunal de
Commerce de Nîmes.

PRESTASAFE

SARL transformée en SAS

au capital de 1 000 €

Siège social :

241 Voie Romaine

30260 VIC-LE-FESQ

893 168 096 RCS NIMES

Par décision du 09.10.2026, l'associé
unique a décidé, à cpter du
09.10.2026, la transformation de la So-
ciété en SAS, sans création d'un être
moral nouveau et a adopté le texte des
statuts qui régiront désormais la Société.
Le siège social de la Société, sa durée et
les dates d'ouverture et de clôture de
son exercice social demeurent inchan-
gés.

Sa dénomination sociale est modifiée et
devient « BATIER INVEST ».

Son objet social est modifié et devient
le suivant : L'acquisition, en vue de leur
revente, de tous biens et droits immobi-
liers, bâtis ou non bâtis, ainsi que de
tous droits portant sur de tels biens ; Par
l'intermédiaire de tiers, la réalisation de
toutes opérations de rénovation, réhabi-
litation, aménagement, division, lotisse-
ment, transformation, construction ou
reconstruction des biens immobiliers
acquis ; La vente, en totalité ou par frac-
tions, des biens et droits immobiliers ac-
quis ou réalisés par la Société.

Le capital social reste fixé à la somme
de 1 000 €.

Admission aux assemblées et droit de
vote : Tout associé peut participer aux
assemblées sur justification de son iden-
tité et de l'inscription en compte de ses
actions. Chaque associé a autant de
voix qu'il possède ou représente d'ac-

tions. La cession d'actions au profit
d'associés ou de tiers doit être autorisée
par la Société.

M. Guillaume BATIER a cessé ses fonc-
tions de gérant du fait de la transfor-
mation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la So-
ciété est dirigée par son Président : M.
Guillaume BATIER, dt 241, Voie Ro-
maine, 30260 VIC-LE-FESQ.

Mention sera faite au RCS de NIMES

SCI LES RESTANQUES

DU GARDON

Capital : 214000 €

Siège social : 343 vieille route

d'Anduze - 30140 BAGARD

RCS Nîmes : 413 025 891

Suivant AGE en date du 01/06/2026, il
a été décidé de transférer le siège social
48 rue des Catalanes 34250 PALAVAS
LES FLOTS, à compter du 01/06/2026.
L'article 4 des statuts est modifié en
conséquence.

Radiation du RCS de Nîmes, immatricu-
lation au RCS Montpellier

POUR AVIS ET MENTION.

Le Gérant.

INDIGO SOLUTION

SASU au capital de 100 €

Siège social : 9 rue des

Pommiers - 30120 LEVIGAN

990 077 620 RCS NIMES

Suivant décisions de l'associé unique en
date du 24 septembre 2026, il a été dé-
cidé de :

- modifier l'objet social qui est désor-
mais le suivant : "La société a pour
objet en France et à l'étranger : - Presta-
tions de conseil et d'accompagnement
auprès des particuliers, des entreprises,
des associations, des collectivités et
autres organismes publics ou privés.

- Le conseil, l'accompagnement, l'assis-
tance à la structuration, à l'organisation
et au développement de projets dans le
domaine du développement écono-
mique, de la santé, du médico-social et
du social, notamment à destination des
professionnels libéraux, des établisse-
ments, des associations, des popula-
tions et usagers, des institutions et des
collectivités. - La conduite de projets de
territoriaux (économie, santé, médico-
social, social), l'animation de dé-
marches collectives, l'élaboration de
diagnostics partagés et de préconisa-
tions. - La sensibilisation, la médiation,
la conduite de réunions, la création de
contenus et d'outils (méthodologiques,
opérationnels, pédagogiques et d'éva-
luation). Ces activités peuvent égale-
ment se matérialiser par le
développement d'outils numériques ou
organisationnels à destination des tiers
mentionnés dans les points précédents.

- La participation de la société, par tous
moyens, à toutes entreprises ou sociétés
créées ou à créer, pouvant se rattacher
à l'objet social, notamment par voie de
création de sociétés nouvelles, d'apport,
commandite, souscription ou rachat de
titres ou droits sociaux, fusion, alliance
ou association en participation ou grou-
pement d'intérêt économique ou de lo-
cation gérance. - Toutes opérations
industrielles, commerciales et finan-
cières, mobilières et immobilières pou-
vant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social et à tous
objets similaires ou connexes pouvant
favoriser son extension ou son dévelop-
pement ; - Toutes opérations quel-
conques destinées à la réalisation de
l'objet social ".



INFORMATION DU PUBLIC AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant l'opération de requalification urbaine du Faubourg du Soleil

Par arrêté préfectoral n°2026-10-02 du 06 octobre 2026, une enquête
publique est ouverte en mairie Prim' (11 rue Michelet - 30100 ALÈS),
durant 18 jours consécutifs, **du lundi 2 novembre à 8 h au jeudi 19 novembre inclus**
à 17 h.

Cette enquête publique est préalable :

- à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de requalification urbaine du
Faubourg du Soleil ;

- à la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet ;

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral
déclarant d'utilité publique la requalification urbaine du faubourg du Soleil et la ces-
sibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet.

Monsieur Yves BENDEJAC, géomètre retraité, a été désigné commissaire enquêteur
par le président du tribunal administratif de Nîmes le 21 août 2026.

La mairie d'Alès, en Mairie Prim', 11 rue Michelet, 30100 ALÈS, est désignée comme
siège de l'enquête publique conjointe.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi que les registres d'enquête seront dé-
posés pendant toute la durée de l'enquête, en Mairie Prim', 11 rue Michelet, 30100
ALÈS, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des
bureaux au public :

- les lundi et mercredi de 8 h à 17 h non-stop ;

- les mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Le public pourra également consulter les pièces du dossier d'enquête préalable à la
déclaration d'utilité publique sur le site internet de la mairie d'Alès à l'adresse sui-
vante : <http://www.ales.fr>

Pendant la durée de l'enquête, les observations portant à la fois sur l'utilité publique
du projet et sur la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet pour-
ront-êre faites, par toute personne intéressée, soit :

- 1) sur les registres d'enquête publique, au format papier, constitués de feuillets non
mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet, aux jours
et heures habituels d'ouverture au public à l'accueil de Mairie Prim', 11 rue Michelet,
30100 ALÈS ;

- 2) adressées par correspondance, à l'attention de « Monsieur le commissaire enquê-
teur - enquête publique NPNRU faubourg du Soleil », à l'adresse de Mairie Prim',
11 rue Michelet, 30100 ALÈS.

- 3) Adressées directement par courriel à l'adresse URL suivante :
dupfaubourg@ext.ville-ales.fr

- 4) Communiquées, par voie écrite ou orale, au commissaire enquêteur, qui recevra
personnellement le public à l'occasion des permanences qui seront tenues à Mairie
Prim', 11 rue Michelet, 30100 ALÈS, aux jours et heures suivants :

- le lundi 02 novembre 2026, de 9 heures à 12 heures (jour de l'ouverture de l'en-
quête) ;

- le mardi 10 novembre 2026, de 9 heures à 12 heures ;

- le jeudi 19 novembre, de 14 heures à 17 heures (jour de la clôture de l'enquête).

Les observations et propositions du public reçues par courrier électronique, ainsi
que celles adressées par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur seront
intégrées au registre papier tenu en Mairie Prim'.

Quel que soit le moyen utilisé pour présenter les observations et propositions, ne se-
ront prises en compte, que celles déposées avant la clôture de l'enquête, fixée au 19
novembre 2026, 17 heures.

Le présent avis sera affiché en mairie d'Alès, Hôtel de Ville, au bâtiment ATOME, en
Mairie Prim' et sur les lieux du projet. Il sera également publié sur le site internet
des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition
du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête à la mairie
d'Alès, Mairie Prim', 11 rue Michelet, 30100 ALÈS, ainsi qu'en sous-préfecture d'Alès
(BCTDL), et sur le site internet des services de l'État (www.gard.gouv.fr).

La sous-préfète d'Alès,
signé, Lucie ROESCH

L'article 2 des statuts a été modifié en
conséquence.
Mention au RCS de NIMES.

REGIMES MATRIMONIAUX



M^e Benjamin BERARDI

Notaire à

ST-CHRISTOL-LES-ALES (30)

43 Avenue Jean Moulin

M. Jean-Pierre BREIT, né à SARRE-
BRUCK (ALLEMAGNE), le 10/10/1956
et **M^{me} Liliane Brigitte STEUER**, née à
FORBACH (57600), le 03/09/1956 de-
meurant ensemble à ANDUZE (30140),
260 chemin de Gravies, mariés à la
Mairie de OETING (57600), le 17 juillet
1997, initialement sous le régime légal
de la communauté réduite aux acquêts,

ont procédé à un changement de ré-
gime matrimonial afin d'adopter le ré-
gime de la communauté universelle.
L'acte a été reçu par M^e Benjamin BE-
RARDI, notaire à SAINT-CHRISTOL-
LES-ALES, le 9 septembre 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude
de M^e Berardi, notaire à SAINT-CHRIS-
TOL-LES-ALES, où domicile a été élu à
cet effet, pendant un délai de trois mois
à compter de la date de parution du pré-
sent journal, par lettre recommandée
avec demande d'avis de réception ou
par acte d'huissier de justice. En cas
d'opposition, les époux peuvent de-
mander l'homologation du changement
de régime matrimonial auprès du juge
aux affaires familiales du tribunal judi-
ciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispo-
sitions de l'article 1397 du Code civil.

M^e Benjamin BERARDI



Maître Joël MIR
Notaire

10, Avenue Rollin
30140 ANDUZE (Gard)

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Joël MIR, Notaire à ANDUZE, 10 Avenue du Pasteur Rollin, CRPCEN 30036, le 11 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens entre :

Monsieur Franc Jean Claude Fernand PRAT, retraité, et **Madame Martine Micheline Patricia CARRE**, sans profession, demeurant ensemble à ANDUZE (30140) 760 chemin du Mas Paulet. Monsieur est né à BAGNOLS-SUR-CEZE (30200) le 2 mai 1959, Madame est née à LAXOU (54520) le 27 mars 1961. Mariés à la mairie de ANDUZE (30140) le 24 juillet 1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

POUR INSERTION

Le notaire.

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

STRATOS MOTORS

SAS au capital de 4 000 €

Siège social : Rue de

l'Abrivado - 30260 GAILHAN

RCS NIMES 981 644 735

L'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur LANCERY Renaud, demeurant Rue de l'Abrivado, 30260 GAILHAN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce NIMES.

LANCERY Renaud

BLANCHE NEIGE

SAS au capital de 123 008 euros

Siège social : 30 Rue d'Avéjan

30100 ALES

Siège de liquidation : 30 Rue

d'Avéjan - 30100 ALES

481 534 204 RCS NIMES

Aux termes d'une décision en date du 15/09/2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/09/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M^{me}

Françoise BOUSCHET, dt 959 Chemin des Prairies, 30100 ALES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 30 Rue d'Avéjan, 30100 ALES.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de NIMES, en annexe au RCS.

BLANCHE NEIGE

SAS au capital de 123 008 euros

Siège social : 30 Rue d'Avéjan

30100 ALES

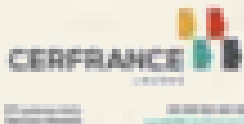
Siège de liquidation : 30 Rue

d'Avéjan - 30100 ALES

481 534 204 RCS NIMES

L'AGO réunie le 15/09/2026 au 30 Rue d'Avéjan, 30100 ALES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M^{me} Françoise BOUSCHET, demeurant dt 959 Chemin des Prairies, 30100 ALES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de NIMES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.



ENDYMION

**Société unipersonnelle par
actions simplifiée**

En liquidation

au capital de 1 000 euros

Siège social : La Felgère

30450 CONCOULES

901 934 109 RCS NÎMES

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 juillet 2026 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation.

L'associé unique Monsieur VIT Gérald, demeurant La Felgère 30450 CONCOULES exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur La Felgère 30450 CONCOULES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

Mention sera faite au RCS Nîmes.

Maître Gabriel CHAMPION,

membre de la SCP RD AVOCATS & ASSOCIES,

Avocat au Barreau de Nîmes,

3 rue Monjardin 30000 NIMES,

Tél. : 04.66.36.08.46 - fax 04.66.36.66.90

g.champion@rdavocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU PLUS OFFRANT

A VILLENEUVE LES AVIGNON (30),

16 place du Mont Serein,

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé HAUTS D'AVIGNON

figurant au cadastre Section CY 58 à 59, CY61 à 62, CY 72, CY 74, CY 204 à 224, CY 227 à 236, CY 238 à 303, CY 305 à 319, CZ 71 à 73, CZ 78, CZ 207 à 250, CZ 252 à 290, CZ 293 à 305, d'une contenance de 13 ha 10 a 45 ca,

Le lot 979 : un appartement de 70 m², dans le bâtiment H,

au 4^{ème} étage bas, escalier 1 avec loggia et séchoir,

Et les 130/74473^{èmes} des parties communes générales,

Et les 130/22465^{èmes} des parties communes spéciales du

groupe IV,

Le lot 945 : une cave dans le bâtiment H, au rez-de-chaussée,

Et les 2/74473^{èmes} des parties communes générales,

Et les 2/22465^{èmes} des parties communes spéciales du

groupe IV.

Mise à prix : 26.500,00 €

(vingt-six mille cinq cents euros)

VISITE : LE JEUDI 19 NOVEMBRE 2026

de 10 h à 11 h SUR PLACE,

effectuée par la SCP DAUZET DESFOUR,

Commissaires de Justice à Bagnols sur Cèze

(Tél. : 04.66.89.52.18)

L'ADJUDICATION AURA LIEU

LE JEUDI 26 NOVEMBRE 2026

à 9h30

au Palais de Justice de Nîmes (30000),

boulevard des Arènes, à l'audience des

saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : Appartement de 70 m² comprenant : hall d'entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, salle d'eau, wc, balcon couvert. Cave dans le bâtiment H.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Nîmes, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Le bien est occupé par le propriétaire.

Conditions de la vente : Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat pour-suisant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Gabriel CHAMPION, membre de la SCP RD AVOCATS & ASSOCIES, 3 rue Monjardin 30000 NIMES, avocat au Barreau de Nîmes, Tél. : 04.66.36.08.46.

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Nîmes où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 26/00002.

- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de NIMES.

Fait et rédigé à Nîmes, le 1^{er} octobre 2026

Contactez - nous

annonceslegales@cevennesmagazine.fr

cevennesmagazine.fr

04 66 56 69 56

facebook : Cévennes Magazine - Insta : Cevennes_magazine

Certifié conforme L. BÉRAUD

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Suite au jugement d'orientation du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ALES du 8 septembre 2026

EN UN SEUL LOT

Sur la Commune de **BOUCOIRAN-ET-NOZIERES** (GARD)

Diverses parcelles de terres agricoles situées Lieux-dits LES PINS, COMBE JULIANE, LES PLANTADES, CROS DE L'ÉGLISE, PETIT MEJANET, LA TEISSERETTE, LES AIRES, LA CASTANIERE, PONT MAZUEL et BRAUNE d'une surface totale de 10ha57a33ca et cadastrées :

Section A n° 44 à 46, 60, 71 à 72, 419

Section B n° 560, 571, 759, 1594, 1596, 1598, 1618

Section C n° 673, 675, 680, 681, 887, 889 à 893, 1178, 1382, 1394, 1404, 1406, 1408, 1424, 1427, 1429, 1431, 1433

**SUR LA MISE A PRIX DE : 40.000 €
(QUARANTE MILLE EUROS)**

OUTRE LES CHARGES.

Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ALES, au Palais de Justice, 3 Place Henri Barbusse, du :

MARDI 8 DECEMBRE 2026 à 15h00

Il sera procédé à la requête de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL D'ALES, S.A.R.L à capital variable immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 429 864 481, dont le Siège social est : 15, rue de la République - 30100 ALES (FRANCE), prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit Siège.

Ayant pour Avocat Plaidant, la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, 28 Rue Ruffi, 30000 NIMES et pour Avocat constitué, Maître Florence MENDEZ, Avocat au Barreau d'ALES (30100), y demeurant : 23 Place Henri Barbusse.

A la vente des biens ci-après :

Sur la Commune de BOUCOIRAN-ET-NOZIERES (GARD)

Diverses parcelles de terre agricoles en bon état d'entretien d'une surface totale de 10ha57a33ca, exploitées par les propriétaires et cadastrées :

Section C n° 1404, 887, 889, 890, 891, 892, 893, 1394, 1433, 1431, 1429 et 1424 : vignes de cépage Sauvignon blanc actuellement exploitées

Section C n° 1382 : anciennes vignes plus exploitées, en attente d'arrachage.

Section C n° 673, 675, 680, 681, 1178, 1406, 1408, 1427 : terres nues

Section B n° 560, 571, 1618 : terres nues
Section B n° 759 : pas d'information.

Section B n° 1594, 1596 et 1598 : anciennes parcelles de vigne de cépage Merlot noir plus exploitées, en cours d'arrachage.

Section A n° 44, 45, 46 et 60 : bois.

Section A n° 71 et 72 : vignes de cépage Syrah actuellement exploitées.

Section A n° 419 : terre nue.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'ALES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de « Bâtonnier Adjudication » représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ALES (RG n° 26/00015)

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (www.ergaomnes-avocats.fr - www.avo-ventes.fr).

Maître BIGONNET Jean-Pierre

AVOCAT

4 BIS Bd Louis BLANC 30100 ALES

04.66.52.84.36 - jeanpierre.bigonnet@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

Commune de **GAGNIERES** (GARD)

111 Chemin du Puits de la VERNEDE

Une MAISON DE MAITRE à usage d'habitation élevée d'un état sur son rez-de-chaussée avec TERRASSE, CAVES, JARDIN

Edifiée sur une parcelle de terre cadastrée

SECTION B N° 754 LIEUDIT 111 Chemin du Puits de

la Vernède d'une contenance cadastrale de 05a 30ca,

SECTION B N° 1436 LIEUDIT LES BAREIRARIERS

d'une contenance cadastrale de 06a 34ca,

SECTION B N° 1438 LIEUDIT LES BAREIRARIERS

d'une contenance de 10a 51ca

SUR LA MISE A PRIX DE 74 800 EUROS

OUTRE LES CHARGES

Vente fixée devant Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALES, Palais de Justice, 3 Place Henri BARBUSSE, 30100 ALES, à l'audience du

**MARDI 8 DECEMBRE 2026
A 15 HEURES**

Visite assurée par Maître Jean-François HENTZ,
Commissaire de Justice sur les lieux
le mercredi 25 novembre de 10 h 30 à 11 h 30
(Téléphone : 04 66 52 50 30)

A la vente des biens ci-après : En un seul lot, une maison de maître à usage d'habitation élevée d'un étage sur son rez-de-chaussée avec terrasse, caves, et jardin édifiée sur une parcelle de terre cadastrée SECTION B N° 754 LIEUDIT 111 Chemin du Puits de la Vernède d'une contenance cadastrale de 05a 30ca, SECTION B N° 1436 LIEUDIT LES BAREIRARIERS d'une contenance cadastrale de 06a 34ca, SECTION B N° 1438 LIEUDIT LES BAREIRARIERS d'une contenance de 10a 51ca.

Cet immeuble consiste en une maison comprenant : Au rez-de-chaussée : 4 caves ; Au 1^{er} étage : Un salon, WC, chambre, salle de bains, un couloir distribuant un WC, 2 chambres, une salle de bains, un bureau et une cuisine ; Au 2^{ème} étage : Un séjour, une pièce, une cuisine, un couloir distribuant un WC, 2 chambres, débarras et salle d'eau. Chauffage : Electrique. Superficie habitable totale : environ 310 m². Occupation : LIBRE.

Les biens ont été saisis à la requête de la SA CREDIT FONCIER DE France dont le siège social est 182 Avenue de France, 75013 PARIS, ayant pour Avocat Maître François GILLES Avocat au Barreau d'ALES.

Par Jugement du 8 septembre 2026 rendu

par Madame le Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière, le bien a été adjugé à Monsieur Lakhdar QEJIOU, moyennant le prix de 68 000 euros outre les charges.

Une surenchère du 10^{ème} a été formée le 16 septembre 2026 par acte au Greffe de Monsieur Jean- Claude FLORY par le ministère de Maître BIGONNET Avocat, dénoncée les 16 et 18 septembre 2026.

En conséquence, il sera, à la requête de Monsieur Jean-Claude FLORY ayant Maître BIGONNET pour Avocat, procédé à une nouvelle adjudication dudit bien sur la mise à prix de 74 800 euros.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de ALES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3 000 euros.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière au Tribunal Judiciaire d'ALES (RG : 26/00006) ou à Cabinet de l'Avocat poursuivant Maître François GILLES, 14 boulevard Louis BLANC, 30100 ALES.

FORMALITÉS INPI

Vous avez des difficultés pour le dépôt de vos formalités sur le guichet unique ?

Cévennes Magazine est là pour vous accompagner !

Renseignements et tarifs :

annonceslegales@cevennesmagazine.fr - 04.66.56.69.56

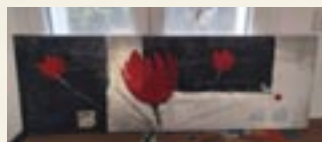
**Professionnels,
vous souhaitez
passer un encart
publicitaire,
contactez le
04.66.56.69.56**

A photograph showing the interior of a room with wood-paneled walls. A large window or glass door is visible, looking out onto a bright outdoor area. The floor is covered with light-colored tiles.

DÉCORATION



diamètre, 1 x 19 cm de diamètre. A l'unité : 12 € - Le lot de 3 : 30 €. Tél : 06 76 09 27 68.



Vends tableaux modernes/
contemporains coquelicots
ou tulipes. Le lot de 3 : 90 €
Ou à l'unité : 50 x 150 cm :
30 €. 40 x 120 cm : 20 €.
Signé Nay : 30 x 90 cm : 50 €
Tél : 06 76 09 27 68.



Plafonniers IKEA modèle FUGA, x 4 ampoules et x 2 ampoules. Disponibles : 1 plafonnier x 4 ampoules + ampoules de rechange à 25 € - 5 plafonniers x 2 ampoules + ampoules de rechange à 15 € pièce. Ou faire offre pour le lot complet. Tél : 06 76 09 27 68.

Imprimante laser couleur :
Scanner, Imprimer, Copier
A4, A5, A6, B5, LAN, Wi-Fi,
Wi-Fi direct, Apple AirPrint,
Android.



Excellente qualité d'impression : résolution d'impression de 600 x 600 dpi, vitesse de 25 pages par minute (ppm), technologie d'impression LED, temps de préchauffage de moins de 25 secondes, ca-



NoteBook ASUS L402N : Ordinateur portable de 14 pouces, conçu pour les tâches bureautiques légères et la navigation sur internet, très peu utilisé, doit rester branché pour fonctionner. 50 €

- Processeur Intel Celeron N3350 2x1.10 GHz
 - Capacité de stockage sur carte SSD : 32 GO
 - Mémoire RAM 4 Go
- Tel. : 06 76 09 27 68

04 66 56 69 56

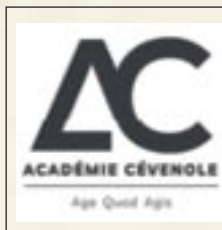
caractères limités à 180 max.

[illegible]

Souhaitez-vous diffuser vos coordonnées dans l'annonce ?

☐ Oui ☐ Non

Mail:



Lundi 19 octobre à 18 h dans la salle municipale du Capitole à Alès, l'Académie Cévenole a invité le politiste français Gilles Kepel à une conférence à propos de son nouveau livre *Pèlerinage français* (Albin Michel). Entrée libre. Une séance de dédicace suivra la conférence.

LE GLACIER CULTUREL

Exposition photo - Lumières cévenoles

Du 13 au 24 octobre, Le Glacier Culturel accueille le collectif de photographes nature "Lumières Cévenoles" pour une immersion au cœur de la beauté de notre territoire.

Depuis 15 ans, l'association partage sa passion pour la nature cévenole avec une conviction forte : mieux connaître et admirer notre territoire, c'est aussi mieux le protéger. Au fil de leurs expositions dans le Gard, les photographes ont fait découvrir leurs clichés à des milliers de visiteurs. Aujourd'hui, Carole Reboul, Jean Dizier, Serge Ferreux, Valérie Pouliquen et Christophe Lopez vous invitent à découvrir une sélection de leurs photographies : Paysages cévenols nocturnes ; Paysages de jour ; Couleurs et noir et blanc ; La nature au fil des saisons ; Animaux sauvages emblématiques de notre région.

Venez découvrir cette exposition et partager un moment autour de la photographie, de la nature et de notre belle terre cévenole !

Le Glacier Culturel - 8 rue Pasteur, 30110 La Grand'Combe



VACANCES DE LA TOUSSAINT : Halloween gagne les profondeurs de la Salamandre

Pendant les vacances de la Toussaint, Halloween s'installe à la Grotte de la Salamandre. Ateliers créatifs, chasse au trésor et Soupe de Sorcière accompagneront les familles jusqu'à la fin de la saison.

Mais **le 24 octobre**, l'ambiance change : avec *La Malédiction de Râ*, la Grotte devient le terrain d'un nouveau jeu grandeur nature, entre énigmes, pièges et légendes de l'Égypte antique.

Pendant toutes les vacances, Halloween se décline dans une version plus créative pour les enfants.

Du 17 octobre au 1^{er} novembre, hors 31 octobre, ils pourront imaginer et confectionner leur propre masque d'Halloween, avant de repartir avec leur création. Monstres, créatures fantastiques ou personnages inquiétants : à chacun d'inventer le visage qu'il voudra donner à Halloween. Les ateliers sont gratuits, proposés de 11h à 16h, toutes les 30 minutes, avec 12 enfants maximum par séance et un accompagnateur par famille.

Samedi 31 octobre : Soupe de Sorcière et Chasse au trésor à 12h : SOUPE DE SORCIÈRE, une vieille recette sortie d'un grimoire poussiéreux. Vous pourrez compléter avec des victuilles et antidotes tirés du sac ou achetés sur place...

Toute la journée : MÉCHANTE CHASSE AU TRÉSOR. Sur la terrasse et autour de la Grotte, plein de cachettes où trouver les réponses aux énigmes destinées aux petits et aux grands !

Informations et réservations : www.grottedelasalamandre.com



LES AMIS DE CÉVENNES MAGAZINE PRÉSENTENT

PROJECTION & CONFÉRENCE - « MON MAÎTRE D'ÉCOLE »

Mardi 20 octobre 2026, au musée du Vieil Alais - 31 chemin de la Plaine de Larnac - 30560 SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

À 17h15, rendez-vous au Musée du Vieil Alais

pour une soirée consacrée à l'école, à travers le cinéma et les témoignages.

17h30 - Projection du film « Mon maître d'école »

À Saint-Just-et-Vacquières, Jean-Michel Burel, maître d'école d'une classe à plusieurs niveaux, commence sa dernière année scolaire avant de prendre sa retraite. À travers son quotidien, le film évoque une école où l'enseignement des savoirs s'accompagne de valeurs essentielles : la tolérance, le respect, la confiance et la liberté.

Un film particulièrement touchant sur le métier d'instituteur, la transmission et les souvenirs d'enfance.

La présence exceptionnelle de Monsieur Jean-Michel Burel, ancien maître de l'école de Saint-Just-et-Vacquières et acteur principal du film, permettra également de partager ce moment avec celui qui en est au cœur.

19h00 - Conférence sur les écoles avec René Doussièr

La projection sera suivie d'une conférence consacrée à l'histoire des écoles, animée par René Doussièr. Une occasion de poursuivre les échanges autour de l'évolution de l'école, de son rôle dans nos villages et de la transmission de la mémoire scolaire.

Tarifs

- 6 € : Pour les non adhérents
- 3 € : adhérents de l'Association Les Amis de Cévennes Magazine
- Gratuit pour les moins de 12 ans

Buvette

Une soirée placée sous le signe de la mémoire, de la transmission et de l'école d'autrefois, qui devrait particulièrement intéresser les anciens élèves, les enseignants, les familles et tous ceux qui souhaitent redécouvrir une partie de notre patrimoine scolaire cévenol.



Villes & Villages Cévenols

SAUVE



Située au cœur des garrigues, aux premiers contreforts du Massif central, Sauve occupait autrefois une place importante dans l'organisation administrative et seigneuriale de la région. À la fin du XVII^e siècle, la ville était en effet le chef-lieu d'une vaste baronnie qui s'étendait sur plusieurs diocèses et regroupait de nombreuses communautés.

Une importante baronnie

La baronnie de Sauve constituait alors un « très considérable fief de dignité ». Elle couvrait directement 29 consulats et étendait sa mouvance sur deux autres, soit un ensemble de 33 paroisses et 4 043 feux, selon une estimation réalisée en 1693.

Son histoire était ancienne et mouvementée. Confisquée par le roi durant la croisade albigeoise, la baronnie fut cédée à l'évêque de Magonne en 1292. Vendue en 1563 dans le contexte des troubles religieux, elle passa ensuite entre plusieurs mains avant de revenir aux évêques par un arrêt du Conseil en 1661.

Le démembrement de la baronnie

À la fin du XVII^e siècle, l'évêque de Montpellier, Mgrs de Pradel, souhaitait réunir rapidement les fonds nécessaires à l'achat de la terre de Lavérune, destinée à devenir une résidence estivale. Pour financer cette acquisition, il décida de vendre les droits et justices de la baronnie de Sauve.

Plutôt que de vendre l'ensemble en un seul bloc, l'évêque choisit de morceler la baronnie et de vendre séparément les communautés et les droits de justice. Louis XIV autorisa cette opération, permettant de transformer l'ancien fief en une multitude de justices et seigneuries indépendantes.

Sauve, cœur historique de la baronnie

Malgré ce démembrement, l'évêque conserva certains droits essentiels à Sauve. Il garda notamment le titre de baron de Sauve ainsi que la haute justice dans l'enclos de la ville, c'est-à-dire à l'intérieur de ses murs.

Le terroir de Sauve fut quant à lui partagé entre trois seigneurs, tandis que la juridiction de la cité intra-muros fut également répartie entre ces mêmes seigneurs, à l'exception de la haute justice, qui resta entre les mains de l'évêque.

Une baronnie profondément transformée

Au terme de l'opération, de nombreuses communautés autrefois réunies sous l'autorité de la baronnie devinrent des justices distinctes. 29 nouvelles justices furent ainsi créées, tandis que les nouveaux seigneurs restaient malgré tout dans la mouvance de la baronnie et devaient rendre hommage à l'évêque.

La baronnie de Sauve avait alors quasiment disparu en tant que territoire. Elle ne conservait plus que la haute justice de Sauve et celle de Saint-Hippolyte à l'intérieur de leurs murs, tandis qu'autour de ce noyau gravitaient désormais 41 justices mouvantes et indépendantes.

Une opération finalement peu rentable

Malgré les ambitions financières de l'évêque, le résultat fut inférieur aux attentes. Le démembrement de la baronnie rapporta 102 577 livres, une somme insuffisante pour financer entièrement l'achat de Lavérune. Il fallut donc compléter cette opération par la vente de la terre de Pousan.

Quelques années plus tard, en 1703, le successeur de Mgrs de Pradel tenta de faire annuler la vente, estimant notamment qu'elle avait entraîné une importante perte de prestige pour l'évêché et créé des difficultés dans l'exercice de la justice. Sa requête fut cependant rejetée par un arrêt du Conseil du Roi du 28 septembre 1706.

Un témoignage de l'importance passée de Sauve

L'histoire de la vente de la baronnie permet ainsi de mesurer l'importance qu'occupait autrefois Sauve dans l'organisation politique et judiciaire de cette partie du Languedoc. De vaste territoire regroupant des dizaines de communautés, la baronnie fut progressivement morcelée à partir de 1692, laissant derrière elle une organisation seigneuriale profondément transformée.

À travers cette histoire, Sauve apparaît donc comme le cœur d'un ancien territoire bien plus vaste que la seule commune : une baronnie dont les traces permettent encore de comprendre l'organisation du pays sous l'Ancien Régime.